

Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine
49730 MONTSOREAU

7.1. Décisions budgétaires

DÉLIBÉRATION DU BUREAU DU SYNDICAT MIXTE DU PARC NATUREL RÉGIONAL LOIRE-ANJOU-TOURAIN

Séance du vendredi 20 février 2015

Le vendredi 20 février 2015, à 17 h 30, le Bureau du Syndicat mixte du Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine s'est réuni à la Maison du Parc, sur la convocation qui a été adressée le 12 février 2015 par le Président du Syndicat mixte du Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine.

Présents :

Monsieur Jacques AUPIC, Communauté de communes Chinon Vienne & Loire,
Monsieur Benoit BARANGER, Bourgueil,
Monsieur Gilbert BOISBOUVIER, Gennes,
Madame Valérie BOUCHAUD, l'Île-Bouchard,
Monsieur François BRUYANT, Villaines-les-Rochers,
Madame Christelle CARDET, Conseil Régional des Pays de la Loire,
Madame Charlotte DE BECDELIEVRE, Richelieu,
Monsieur Gilles DEGUET, Conseil Régional du Centre-Val de Loire,
Monsieur Jean-Michel MARCHAND, Conseil général de Maine-et-Loire,
Madame Elisabeth NOUVELLET, Blou,
Monsieur Jackie PASSET, Communauté de communes Vallée Loire-Authion,
Madame Christiane RIGAUX, Conseil Général d'Indre-et-Loire.



Absents ayant donné procuration :

Monsieur Jacky GELINEAU, Communauté de communes de la région de Doué-la-Fontaine, à Benoit BARANGER,
Monsieur Pierre JUNGES, Conseil Général d'Indre-et-Loire, à Christiane RIGAUX,
Madame Sophie SARAMITO, Conseil Régional des Pays de la Loire, à Christelle CARDET.

Excusés :

Monsieur Régis DANGREMONT, Conseil Régional des Pays de la Loire,
Madame Christine FAUQUET, Conseil Régional du Centre-Val de Loire,
Monsieur Alain LAURIOU, Conseil Général de Maine-et-Loire,
Madame Isabelle LE MANIO, ville d'Angers,
Madame Myriam LE SOUEF, ville de Tours,
Monsieur Mohamed MOULAY, Conseil régional du Centre-Val de Loire,
Madame Christine REGNIER, Conseil Régional des Pays de la Loire,
Monsieur Pierre-Alain ROIRON, Conseil Régional du Centre-Val de Loire,
Madame Martine SALMON, Conseil Régional du Centre-Val de Loire,
Monsieur Eric THOUZEAU, Conseil Régional des Pays de la Loire,
Madame Sophie TUBIANA, Communauté d'Agglomération Saumur Loire-Développement.

Secrétaire de séance : Madame Valérie BOUCHAUD

Nombre de membres composant le bureau : **26**

Nombre de membres présents : **12** Nombre de pouvoirs : **3** Nombre de voix : **15**

Inscription de dépenses en section d'investissement

Dans le cadre de la mise en œuvre des outils de protection et de gestion des espaces naturels du Parc (Réserves Naturelles Régionales, Espaces Naturels Sensibles, plans de gestion, sites Natura 2000), le Parc est appelé à réaliser des inventaires, des études scientifiques des suivis naturalistes de ces espaces. Pour cela, il lui est nécessaire de disposer d'équipements spécifiques pour l'observation, l'étude et le suivi des espèces et des espaces.

Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine
49730 MONTSOREAU

7.1. Décisions budgétaires

Ces acquisitions de matériels sont inscrites dans les Contrats de parc avec les régions en section d'investissement.

Il s'agit d'un premier équipement qui comprend :

- 2 paires de jumelles Papilio Pentax 8,5X21
- 1 Endoscope
- 2 Packs complets piège photo-vidéo Moultrie M-1100i
- 1 Échelle télescopique Telesteps Pro-Xline 3,20 m - TEL-70232
- 1 paire de Jumelles KITE PETREL 8x41
- 1 longue vue avec un KITE SP80 ED avec Zoom 20 x 60
- 1 trépied Manfrotto
- 1 pied à coulisse forestier (800mm)
- 1 sonde piézométrique 20m
- 6 Kits Power Néon Deluxe 2X55W Croissance
- 1 luxmètre
- 1 hygromètre thermomètre
- 1 multiparamètre 3410 pH/oxygène/conductivité, SET A, WTW® (en pack)
- 1 Canoé + équipement

d'une valeur totale estimée à environ 6.086 € H.T.

Les membres du bureau, à l'unanimité, délibèrent favorablement pour l'acquisition de ces matériels et de leur inscription en section d'investissement.



Pour extrait certifié conforme.

Le Président,

Benoit BARANGER

Certifié exécutoire par le Président
Compte- tenu de la transmission en
Sous- préfecture et de la publication
Le

1 8 MARS 2015

Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine
49730 MONTSOREAU

1.7. Actes spéciaux et divers

DÉLIBÉRATION DU BUREAU DU SYNDICAT MIXTE DU PARC NATUREL RÉGIONAL LOIRE-ANJOU-TOURAIN

Séance du vendredi 20 février 2015

Le vendredi 20 février 2015, à 17 h 30, le Bureau du Syndicat mixte du Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine s'est réuni à la Maison du Parc, sur la convocation qui a été adressée le 12 février 2015 par le Président du Syndicat mixte du Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine.

Présents :

Monsieur Jacques AUPIC, Communauté de communes Chinon Vienne & Loire,
Monsieur Benoît BARANGER, Bourgueil,
Monsieur Gilbert BOISBOUVIER, Gennes,
Madame Valérie BOUCHAUD, l'Île-Bouchard,
Monsieur François BRUYANT, Villaines-les-Rochers,
Madame Christelle CARDET, Conseil Régional des Pays de la Loire,
Madame Charlotte DE BECDELIEVRE, Richelieu,
Monsieur Gilles DEGUET, Conseil Régional du Centre-Val de Loire,
Monsieur Jean-Michel MARCHAND, Conseil général de Maine-et-Loire,
Madame Elisabeth NOUVELLET, Blou,
Monsieur Jackie PASSET, Communauté de communes Vallée Loire-Authion,
Madame Christiane RIGAUX, Conseil Général d'Indre-et-Loire.



Absents ayant donné procuration :

Monsieur Jacky GELINEAU, Communauté de communes de la région de Doué-la-Fontaine, à Benoît BARANGER,
Monsieur Pierre JUNGES, Conseil Général d'Indre-et-Loire, à Christiane RIGAUX,
Madame Sophie SARAMITO, Conseil Régional des Pays de la Loire, à Christelle CARDET.

Excusés :

Monsieur Régis DANGREMONT, Conseil Régional des Pays de la Loire,
Madame Christine FAUQUET, Conseil Régional du Centre-Val de Loire,
Monsieur Alain LAURIOU, Conseil Général de Maine-et-Loire,
Madame Isabelle LE MANIO, ville d'Angers,
Madame Myriam LE SOUEF, ville de Tours,
Monsieur Mohamed MOULAY, Conseil régional du Centre-Val de Loire,
Madame Christine REGNIER, Conseil Régional des Pays de la Loire,
Monsieur Pierre-Alain ROIRON, Conseil Régional du Centre-Val de Loire,
Madame Martine SALMON, Conseil Régional du Centre-Val de Loire,
Monsieur Eric THOUZEAU, Conseil Régional des Pays de la Loire,
Madame Sophie TUBIANA, Communauté d'Agglomération Saumur Loire-Développement.

Secrétaire de séance : Madame Valérie BOUCHAUD

Nombre de membres composant le bureau : **26**

Nombre de membres présents : **12** Nombre de pouvoirs : **3** Nombre de voix : **15**

Avenant Nouveau Contrat Régional – Dotation PNR - Communauté de communes Loire-Longué

Monsieur Pascal QUENIOT rappelle que la Communauté de communes Loire-Longué nous a informés de la nécessité d'établir un avenant à son Nouveau Contrat Régional (NCR) dotation Parc en raison notamment de la suppression du projet de logement locatif à Blou, mobilisant 160 000 € de la dotation Parc.

Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine
49730 MONTSOREAU

1.7. Actes spéciaux et divers

Trois projets sont présentés par la Communauté de communes à savoir :

- ✓ un itinéraire cyclo-piéton sécurisé reliant le centre-ville de Longué-Jumelles à la Sirotière, secteur de développement résidentiel actuel et à moyen terme,
- ✓ le projet de rénovation thermique de la mairie de Saint-Clément-des-Levées,
- ✓ la réalisation des travaux du pôle d'échange multimodal à la halte ferroviaire des Rosiers-sur-Loire dont l'étude de définition a été portée en maîtrise d'ouvrage par le Parc.

Une réunion technique en présence de Monsieur Laurent DERRIEN, directeur général des services par interim de la Communauté de communes et des maitres d'ouvrage s'est tenue le 18 février dernier pour étudier plus précisément les modalités d'éligibilité de ces dossiers.

Les projets présentés sont en adéquation avec les objectifs du Parc.

Il est rappelé que le Parc a été maitre d'ouvrage de l'étude de définition du projet de pôle d'échanges multimodal sur la halte ferroviaire des Rosiers-sur-Loire. Les élus se félicitent de voir la concrétisation de ce projet d'aménagement contribuant à renforcer la mobilité par TER à destination de Saumur ou Angers.

Au vu de l'importance financière du lot plantations, il est demandé que le maitre d'ouvrage se rapproche du Paysagiste du Parc pour s'assurer de la pertinence des choix des essences qui seront plantées.

Monsieur Pascal QUENIOT décrit le projet de réaménagement de la mairie de Saint-Clément-des-Levées et de ses annexes (logements, agence postale).

Ce projet a pour avantage de diminuer et réguler fortement la consommation énergétique d'individualiser ces consommations sur les quatre espaces.

Une chaufferie bois est également prévue conforme aux objectifs du Parc en matière d'énergie et des orientations du proche Pays des vallées d'Anjou et de sa charte forestière.

Enfin, le projet de circuit cyclo piétonnier de Longué-Jumelles en partance du rond-point rocade nord s'inscrit dans une approche plus globale à l'échelle du territoire communal de renforcement des liaisons douces. Ce tronçon favorise la liaison entre le centre-ville et les zones d'habitat et commerciale nord tout en sécurisant la traversée de la rocade.

Au vu des éléments techniques présentés, les membres du Bureau émettent à l'unanimité un avis favorable sur cette programmation complémentaire au titre de l'avenant-dotation PNR- du nouveau contrat régional du territoire de la Communauté de communes Loire-Longué.



Pour extrait certifié conforme.

Le Président,

Benoit BARANGER

Certifié exécutoire par le Président
Compte- tenu de la transmission en
Sous- préfecture et de la publication
Le

1 8 MARS 2015

Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine
49730 MONTSOREAU

8.8. Environnement

DÉLIBÉRATION DU BUREAU DU SYNDICAT MIXTE DU PARC NATUREL RÉGIONAL LOIRE-ANJOU-TOURAIN

Séance du vendredi 20 février 2015

Le vendredi 20 février 2015, à 17 h 30, le Bureau du Syndicat mixte du Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine s'est réuni à la Maison du Parc, sur la convocation qui a été adressée le 12 février 2015 par le Président du Syndicat mixte du Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine.

Présents :

Monsieur Jacques AUPIC, Communauté de communes Chinon Vienne & Loire,
Monsieur Benoît BARANGER, Bourgueil,
Monsieur Gilbert BOISBOUVIER, Gennes,
Madame Valérie BOUCHAUD, l'Ile-Bouchard,
Monsieur François BRUYANT, Villaines-les-Rochers,
Madame Christelle CARDET, Conseil Régional des Pays de la Loire,
Madame Charlotte DE BECDELIEVRE, Richelieu,
Monsieur Gilles DEGUET, Conseil Régional du Centre-Val de Loire,
Monsieur Jean-Michel MARCHAND, Conseil général de Maine-et-Loire,
Madame Elisabeth NOUVELLET, Blou,
Monsieur Jackie PASSET, Communauté de communes Vallée Loire-Authion,
Madame Christiane RIGAUX, Conseil Général d'Indre-et-Loire.



Absents ayant donné procuration :

Monsieur Jacky GELINEAU, Communauté de communes de la région de Doué-la-Fontaine, à Benoît BARANGER,
Monsieur Pierre JUNGES, Conseil Général d'Indre-et-Loire, à Christiane RIGAUX,
Madame Sophie SARAMITO, Conseil Régional des Pays de la Loire, à Christelle CARDET.

Excusés :

Monsieur Régis DANGREMONT, Conseil Régional des Pays de la Loire,
Madame Christine FAUQUET, Conseil Régional du Centre-Val de Loire,
Monsieur Alain LAURIOU, Conseil Général de Maine-et-Loire,
Madame Isabelle LE MANIO, ville d'Angers,
Madame Myriam LE SOUEF, ville de Tours,
Monsieur Mohamed MOULAY, Conseil régional du Centre-Val de Loire,
Madame Christine REGNIER, Conseil Régional des Pays de la Loire,
Monsieur Pierre-Alain ROIRON, Conseil Régional du Centre-Val de Loire,
Madame Martine SALMON, Conseil Régional du Centre-Val de Loire,
Monsieur Eric THOUZEAU, Conseil Régional des Pays de la Loire,
Madame Sophie TUBIANA, Communauté d'Agglomération Saumur Loire-Développement.

Secrétaire de séance : Madame Valérie BOUCHAUD

Nombre de membres composant le bureau : 26

Nombre de membres présents : 12 Nombre de pouvoirs : 3 Nombre de voix : 15

Natura 2000 : financements animation 2015-2016

Sites « Vallée de la Loire des Ponts-de-Cé à Montsoreau » et « Champagne de Méron et plaine de Douvy »

L'animation des sites Natura 2000 est confiée par l'Etat au PNR par conventions d'animation successives. La convention actuelle, en cours depuis le 1^{er} mars 2014 arrive à échéance le 28 février 2015. Le financement actuel de la mission d'animation est assuré par un co-financement ETAT/FEADER (à hauteur de 50 % chacun). Ce financement s'arrêtera à échéance de la convention d'animation, c'est-à-dire le 28 février 2015.

Le renouvellement de la mission d'animation du site Natura 2000 est proposé pour la période du 1^{er} mars 2015 au 31 janvier 2016 (soit un exercice exceptionnel de 11 mois).

En 2015, la part européenne sera prise sur les fonds FEDER (et non plus FEADER). Comme pour l'exercice précédent, il est proposé de déposer un unique dossier de demande de subvention pour l'ensemble des 2 sites Natura 2000 (soit 1 dossier de financement pour 2 actions).

L'animation du site Natura 2000 mobilisera les agents du PNR à hauteur de 250,5 jours sur 11 mois (dont 167 jours pour l'animatrice du site « Loire » et 33 jours pour l'animateur du site « Méron »).

Le détail du temps prévisionnel de travail pour l'équipe du PNR est le suivant :

Agents du Parc	Site Loire	Site Méron	Total Loire et Méron
chargé de mission Natura 2000	16,5	16,5	33,0
chargée de mission Natura 2000	167	0	167,0
Assistance SIG	5,5	0	5,5
Direction	3	1	4,0
Comptabilité	13	9	22,0
Secrétariat	5,5	4	9,5
Chargé de mission agriculture	3	6	9,0
Chargée de communication	4	0	4,0
Total agents Parc	217,5	36,5	254

Comme pour les exercices précédents, l'appui technique de plusieurs **prestataires et/ou partenaires** sera sollicité pour la période considérée. Il est ainsi envisagé de mobiliser :

- ✓ la LPO 49 pour un appui au suivi naturaliste du site et à la sensibilisation des usagers de la Loire,
- ✓ la Chambre d'Agriculture de Maine-et-Loire pour l'animation du dispositif agro-environnemental auprès des agriculteurs,
- ✓ un prestataire (à définir) pour la réalisation d'inventaires naturalistes complémentaires,
- ✓ un imprimeur (à définir) pour une prestation de conception et impression de supports de vulgarisation du patrimoine naturel du site Natura 2000.

Une mise en concurrence sera nécessaire avant le choix définitif des prestataires et/ou partenaires. L'ensemble de ces prestations / partenariats sera financé sur les crédits d'animation Natura 2000 sollicités.

Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine
49730 MONTSOUREAU

8.8. Environnement

Le montant prévisionnel total de l'animation sur la période du 1^{er} mars 2015 au 31 janvier 2016 est le suivant :

Poste de dépenses	Coût HT	TVA	Coût TTC	dont Loire	dont Méron
Coûts de personnel direct	49 460	---	49 460	41 355	8 105
Animation agro-environnementale site Loire (partenariat CA 49)	16 200	3 240	19 440	19 440	0
Animation agro-environnementale site Méron (CA49 en ttc +LPO 49 net taxes)	23 610	2 070	25 680	0	25 680
Prestations de suivi ornithologique 2 sites sur 2 ans	35 420	net de taxe	35 420	19 610	15 810
Autres prestations naturalistes (insectes - Site Méron)	12 240	net de taxe	12 240	0	12 240
Impression fiches habitats	3 115	623	3 738	3 738	0
Frais de mission	1 000	...	1 000	700	300
frais postaux	1 000	/	1 000	700	300
Total Loire et Méron (1^{er} mars 2015 – 31 janv.2016)	142 045	5 933	147 978	85 543	62 435

Financement proposé de l'action :

Il est proposé de solliciter le financement de l'ensemble du projet à hauteur du montant maximum de 147 978,00 € TTC.

Les financements suivants seront sollicités :

FEDER : 50 % du total TTC, soit au maximum : 73 989 €

Etat (via DREAL Pays de la Loire) : 50 % du total TTC, soit au maximum : 73 989 €

Les membres du Bureau, à l'unanimité:

- se prononcent pour la poursuite de l'animation du site Natura 2000 pour la période du 1^{er} mars 2015 au 31 janvier 2016,
- valident les modalités de financement proposées et autorisent le président à solliciter auprès de l'Europe et de l'Etat une subvention d'une base éligible totale de 147 978 €,
- autorisent le Président du Parc à signer toutes les documents nécessaires à la constitution et au dépôt d'un dossier de financement auprès de l'Etat (DREAL Pays de la Loire) et du FEDER (géré désormais par la Région Pays de la Loire),
- autorisent le Président du Parc, après consultation du Président du site Natura 2000, à présider au jury d'analyse des offres des marchés publics afférents à cette action.



Certifié exécutoire par le Président
Compte- tenu de la transmission en
Sous- préfecture et de la publication

Le **18 MARS 2015**



Pour extrait certifié conforme.

Le Président,

Benoit BARANGER

Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine
49730 MONTSOREAU

8.8. Environnement

DÉLIBÉRATION DU BUREAU DU SYNDICAT MIXTE DU PARC NATUREL RÉGIONAL LOIRE-ANJOU-TOURAINÉ

Séance du vendredi 20 février 2015

Le vendredi 20 février 2015, à 17 h 30, le Bureau du Syndicat mixte du Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine s'est réuni à la Maison du Parc, sur la convocation qui a été adressée le 12 février 2015 par le Président du Syndicat mixte du Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine.

Présents :

Monsieur Jacques AUPIC, Communauté de communes Chinon Vienne & Loire,
Monsieur Benoit BARANGER, Bourgueil,
Monsieur Gilbert BOISBOUVIER, Gennes,
Madame Valérie BOUCHAUD, l'Île-Bouchard,
Monsieur François BRUYANT, Villaines-les-Rochers,
Madame Christelle CARDET, Conseil Régional des Pays de la Loire,
Madame Charlotte DE BECDELIEVRE, Richelieu,
Monsieur Gilles DEGUET, Conseil Régional du Centre-Val de Loire,
Monsieur Jean-Michel MARCHAND, Conseil général de Maine-et-Loire,
Madame Elisabeth NOUVELLET, Blou,
Monsieur Jackie PASSET, Communauté de communes Vallée Loire-Authion,
Madame Christiane RIGAUX, Conseil Général d'Indre-et-Loire.



Absents ayant donné procuration :

Monsieur Jacky GELINEAU, Communauté de communes de la région de Doué-la-Fontaine, à Benoit BARANGER,
Monsieur Pierre JUNGES, Conseil Général d'Indre-et-Loire, à Christiane RIGAUX,
Madame Sophie SARAMITO, Conseil Régional des Pays de la Loire, à Christelle CARDET.

Excusés :

Monsieur Régis DANGREMONT, Conseil Régional des Pays de la Loire,
Madame Christine FAUQUET, Conseil Régional du Centre-Val de Loire,
Monsieur Alain LAURIOU, Conseil Général de Maine-et-Loire,
Madame Isabelle LE MANIO, ville d'Angers,
Madame Myriam LE SOUEF, ville de Tours,
Monsieur Mohamed MOULAY, Conseil régional du Centre-Val de Loire,
Madame Christine REGNIER, Conseil Régional des Pays de la Loire,
Monsieur Pierre-Alain ROIRON, Conseil Régional du Centre-Val de Loire,
Madame Martine SALMON, Conseil Régional du Centre-Val de Loire,
Monsieur Eric THOUZEAU, Conseil Régional des Pays de la Loire,
Madame Sophie TUBIANA, Communauté d'Agglomération Saumur Loire-Développement.

Secrétaire de séance : Madame Valérie BOUCHAUD

Nombre de membres composant le bureau : 26

Nombre de membres présents : 12 Nombre de pouvoirs : 3 Nombre de voix : 15

Natura 2000 : financements animation 2015-2016

Site « Complexe du Changeon et de la Roumer »

Depuis 2010, le Parc anime en régie le site Natura 2000 Changeon-Roumer (37) pour préserver et valoriser les richesses naturelles de cet espace remarquable.

Chaque année, le Parc doit évaluer les moyens techniques et financiers à mobiliser pour la réalisation de la phase d'animation.

Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine
49730 MONTSOREAU

8.8. Environnement

Pour la période du 1^{er} avril 2015 au 31 mars 2016 (durée de la future convention Parc/DREAL/Conseil régional Centre-Val de Loire), le Parc prévoit un montant global de 25 133,07 € HT soit 25 161,12 € TTC.

Ces coûts concernent essentiellement les frais de personnel et professionnels du Parc, avec le travail assuré par le chargé de mission Natura 2000 (91,5j), la direction (1j), le chargé de mission agriculture (5j), le chargé de mission SIG (3j), le secrétariat (2,5j), la secrétaire comptable (3j) et la responsable comptabilité-ressources humaines (6j) ainsi qu'une stagiaire (3 mois).

Les montants se répartissent entre les financements de l'Europe (FEADER à 50% du HT soit 12 566,53 €) et de l'Etat (50% du HT + TVA, soit 12 594,59 €).

Les membres du Bureau, à l'unanimité, valident le montant de l'opération et son plan de financement et autorisent le Président à signer tout document afférent à cette action.



Pour extrait certifié conforme.

Le Président,

Benoit BARANGER

Certifié exécutoire par le Président
Compte- tenu de la transmission en
Sous- préfecture et de la publication
Le

1 8 MARS 2015

DÉLIBÉRATION DU BUREAU DU SYNDICAT MIXTE DU PARC NATUREL RÉGIONAL LOIRE-ANJOU-TOURAINÉ

Séance du vendredi 20 février 2015

Le vendredi 20 février 2015, à 17 h 30, le Bureau du Syndicat mixte du Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine s'est réuni à la Maison du Parc, sur la convocation qui a été adressée le 12 février 2015 par le Président du Syndicat mixte du Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine.

Présents :

Monsieur Jacques AUPIC, Communauté de communes Chinon Vienne & Loire,
Monsieur Benoit BARANGER, Bourgueil,
Monsieur Gilbert BOISBOUVIER, Gennes,
Madame Valérie BOUCHAUD, l'Île-Bouchard,
Monsieur François BRUYANT, Villaines-les-Rochers,
Madame Christelle CARDET, Conseil Régional des Pays de la Loire,
Madame Charlotte DE BECDELIEVRE, Richelieu,
Monsieur Gilles DEGUET, Conseil Régional du Centre-Val de Loire,
Monsieur Jean-Michel MARCHAND, Conseil général de Maine-et-Loire,
Madame Elisabeth NOUVELLET, Blou,
Monsieur Jackie PASSET, Communauté de communes Vallée Loire-Authion,
Madame Christiane RIGAUX, Conseil Général d'Indre-et-Loire.



Absents ayant donné procuration :

Monsieur Jacky GELINEAU, Communauté de communes de la région de Doué-la-Fontaine, à Benoit BARANGER,
Monsieur Pierre JUNGES, Conseil Général d'Indre-et-Loire, à Christiane RIGAUX,
Madame Sophie SARAMITO, Conseil Régional des Pays de la Loire, à Christelle CARDET.

Excusés :

Monsieur Régis DANGREMONT, Conseil Régional des Pays de la Loire,
Madame Christine FAUQUET, Conseil Régional du Centre-Val de Loire,
Monsieur Alain LAURIOU, Conseil Général de Maine-et-Loire,
Madame Isabelle LE MANIO, ville d'Angers,
Madame Myriam LE SOUEF, ville de Tours,
Monsieur Mohamed MOULAY, Conseil régional du Centre-Val de Loire,
Madame Christine REGNIER, Conseil Régional des Pays de la Loire,
Monsieur Pierre-Alain ROIRON, Conseil Régional du Centre-Val de Loire,
Madame Martine SALMON, Conseil Régional du Centre-Val de Loire,
Monsieur Eric THOUZEAU, Conseil Régional des Pays de la Loire,
Madame Sophie TUBIANA, Communauté d'Agglomération Saumur Loire-Développement.

Secrétaire de séance : Madame Valérie BOUCHAUD

Nombre de membres composant le bureau : 26

Nombre de membres présents : 12 Nombre de pouvoirs : 3 Nombre de voix : 15

Réserve Naturelle Régionale du Marais de Taligny

Demande de financement pour les suivis et la concertation locale

Monsieur Jacques AUPIC informe de la signature de la convention de co-gestion entre la région Centre Val de Loire, la Communauté de communes Chinon Vienne et Loire et le Parc ; ce dernier étant co-gestionnaire de la RNR pour les actions de suivis scientifiques de naturalistes.

Il est proposé d'engager dès 2015 certaines opérations permettant au plus tôt la mise en œuvre du plan de gestion.

Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine
49730 MONTSOREAU

8.8. Environnement

Pour le Parc, il est proposé de lancer une étude particulièrement ciblée sur les insectes du marais tout en poursuivant notre connaissance des mammifères patrimoniaux et du protocole de suivi temporaire des oiseaux communs. Cette étude est estimée à un montant de 12 690 €.

Par ailleurs, le comité de pilotage a demandé un renforcement de la concertation avec les propriétaires du marais en lien avec le chargé de mission du Parc et le bureau d'études hydraulique en charge du dossier.

Le marché complémentaire alloué à ce bureau d'études s'élève à 2 640 €.

Aussi, le Parc sollicite le conseil régional au titre de la RNR et le département d'Indre-et-Loire au titre des ENS pour un montant total de 15 330 € TTC. Selon le plan de financement suivant :

	Coût total	Taux	Coût
Conseil régional du Centre - RNR	15 330 €	70 %	10 731,00 €
Conseil général d'Indre et Loire-ENS	15 330 €	30 %	4 599,00 €
TOTAL	15 330 €	100 %	15 330 €

Les membres du Bureau, à l'unanimité, autorisent le Président à solliciter les financeurs tel que précisé ci-dessus.



Pour extrait certifié conforme.

Le Président,

Benoit BARANGER

Certifié exécutoire par le Président
Compte- tenu de la transmission en
Sous- préfecture et de la publication
Le **18 MARS 2015**

Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine
49730 MONTSOREAU

8.8. Environnement

DÉLIBÉRATION DU BUREAU DU SYNDICAT MIXTE DU PARC NATUREL RÉGIONAL LOIRE-ANJOU-TOURAIN

Séance du vendredi 20 février 2015

Le vendredi 20 février 2015, à 17 h 30, le Bureau du Syndicat mixte du Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine s'est réuni à la Maison du Parc, sur la convocation qui a été adressée le 12 février 2015 par le Président du Syndicat mixte du Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine.

Présents :

Monsieur Jacques AUPIC, Communauté de communes Chinon Vienne & Loire,
Monsieur Benoît BARANGER, Bourgueil,
Monsieur Gilbert BOISBOUVIER, Gennes,
Madame Valérie BOUCHAUD, l'Île-Bouchard,
Monsieur François BRUYANT, Villaines-les-Rochers,
Madame Christelle CARDET, Conseil Régional des Pays de la Loire,
Madame Charlotte DE BECDELIEVRE, Richelieu,
Monsieur Gilles DEGUET, Conseil Régional du Centre-Val de Loire,
Monsieur Jean-Michel MARCHAND, Conseil général de Maine-et-Loire,
Madame Elisabeth NOUVELLET, Blou,
Monsieur Jackie PASSET, Communauté de communes Vallée Loire-Authion,
Madame Christiane RIGAUX, Conseil Général d'Indre-et-Loire.

Absents ayant donné procuration :

Monsieur Jacky GELINEAU, Communauté de communes de la région de Doué-la-Fontaine, à Benoît BARANGER,
Monsieur Pierre JUNGES, Conseil Général d'Indre-et-Loire, à Christiane RIGAUX,
Madame Sophie SARAMITO, Conseil Régional des Pays de la Loire, à Christelle CARDET.

Excusés :

Monsieur Régis DANGREMONT, Conseil Régional des Pays de la Loire,
Madame Christine FAUQUET, Conseil Régional du Centre-Val de Loire,
Monsieur Alain LAURIOU, Conseil Général de Maine-et-Loire,
Madame Isabelle LE MANIO, ville d'Angers,
Madame Myriam LE SOUEF, ville de Tours,
Monsieur Mohamed MOULAY, Conseil régional du Centre-Val de Loire,
Madame Christine REGNIER, Conseil Régional des Pays de la Loire,
Monsieur Pierre-Alain ROIRON, Conseil Régional du Centre-Val de Loire,
Madame Martine SALMON, Conseil Régional du Centre-Val de Loire,
Monsieur Eric THOUZEAU, Conseil Régional des Pays de la Loire,
Madame Sophie TUBIANA, Communauté d'Agglomération Saumur Loire-Développement.

Secrétaire de séance : Madame Valérie BOUCHAUD

Nombre de membres composant le bureau : 26

Nombre de membres présents : 12 Nombre de pouvoirs : 3 Nombre de voix : 15

Réserve Naturelle Régionale du Marais de Taligny Animation de la RNR portée par le Parc

Un temps de travail sera réalisé par les agents du PNR pour :

- ✓ suivre l'état de conservation des habitats et des espèces,
- ✓ assistance à maîtrise d'ouvrage pour la réalisation des travaux de restauration et d'entretien de la RNR,
- ✓ animer les réunions du comité consultatif et du comité scientifique,

Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine

49730 MONTMOREAU

8.8. Environnement

- ✓ suivre la gestion technique et financière de la RNR,
- ✓ intégrer les données produites sur Sterne 2.0 et SERENA.

Pour l'année 2015, l'ensemble des actions programmées nécessiteront la mobilisation de différents postes en interne au PNR, à savoir :

- ✓ technicien milieux naturels : 39.5 jours
 - ✓ chargé de mission botaniste : 13.5 jours
 - ✓ chargé de mission cartographe : 1 jour
- soit un total de 54 jours.

Il est également intégré à ce programme, la prise en charge d'un stagiaire de niveau Master 2 pour une durée de 6 mois, qui travaillera sur une étude des banques de graines contenues dans les tourbes du Marais de Taligny.

Coût de fonctionnement :

	HT	TVA (20%)	TTC
Coûts postes PNR (base salariale 2014)	8 410,00 €	--	8 410,00 €
Indemnité stagiaire	3 050,00 €	--	3 050,00 €
TOTAL	11 460,00 €	--	11 460,00 €

Plan de financement :

	Coût total	Taux	Coût
Conseil régional du Centre - RNR	11 460€	70%	8 022,00 €
PNR Loire-Anjou-Touraine	11 460€	30%	3 438,00 €
TOTAL	11 460,00€	100,00 %	11 460,00 €

Les membres du Bureau, délibèrent favorablement et à l'unanimité pour autoriser le président à solliciter les financeurs selon les modalités présentées ci-dessus.



Pour extrait certifié conforme.

Le Président,

Benoit BARANGER

Certifié exécutoire par le Président
Compte- tenu de la transmission en
Sous- préfecture et de la publication

Le

1 8 MARS 2015

**DÉLIBÉRATION DU BUREAU DU SYNDICAT MIXTE
DU PARC NATUREL RÉGIONAL LOIRE-ANJOU-TOURAIN**

Séance du vendredi 20 février 2015

Le vendredi 20 février 2015, à 17 h 30, le Bureau du Syndicat mixte du Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine s'est réuni à la Maison du Parc, sur la convocation qui a été adressée le 12 février 2015 par le Président du Syndicat mixte du Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine.

Présents :

Monsieur Jacques AUPIC, Communauté de communes Chinon Vienne & Loire,
Monsieur Benoit BARANGER, Bourgueil,
Monsieur Gilbert BOISBOUVIER, Gennes,
Madame Valérie BOUCHAUD, l'Île-Bouchard,
Monsieur François BRUYANT, Villaines-les-Rochers,
Madame Christelle CARDET, Conseil Régional des Pays de la Loire,
Madame Charlotte DE BECDELIEVRE, Richelieu,
Monsieur Gilles DEGUET, Conseil Régional du Centre-Val de Loire,
Monsieur Jean-Michel MARCHAND, Conseil général de Maine-et-Loire,
Madame Elisabeth NOUVELLET, Blou,
Monsieur Jackie PASSET, Communauté de communes Vallée Loire-Authion,
Madame Christiane RIGAUX, Conseil Général d'Indre-et-Loire.



Absents ayant donné procuration :

Monsieur Jacky GELINEAU, Communauté de communes de la région de Doué-la-Fontaine, à Benoit BARANGER,
Monsieur Pierre JUNGES, Conseil Général d'Indre-et-Loire, à Christiane RIGAUX,
Madame Sophie SARAMITO, Conseil Régional des Pays de la Loire, à Christelle CARDET.

Excusés :

Monsieur Régis DANGREMONT, Conseil Régional des Pays de la Loire,
Madame Christine FAUQUET, Conseil Régional du Centre-Val de Loire,
Monsieur Alain LAURIOU, Conseil Général de Maine-et-Loire,
Madame Isabelle LE MANIO, ville d'Angers,
Madame Myriam LE SOUEF, ville de Tours,
Monsieur Mohamed MOULAY, Conseil régional du Centre-Val de Loire,
Madame Christine REGNIER, Conseil Régional des Pays de la Loire,
Monsieur Pierre-Alain ROIRON, Conseil Régional du Centre-Val de Loire,
Madame Martine SALMON, Conseil Régional du Centre-Val de Loire,
Monsieur Eric THOUZEAU, Conseil Régional des Pays de la Loire,
Madame Sophie TUBIANA, Communauté d'Agglomération Saumur Loire-Développement.

Secrétaire de séance : Madame Valérie BOUCHAUD

Nombre de membres composant le bureau : 26

Nombre de membres présents : 12 Nombre de pouvoirs : 3 Nombre de voix : 15

**Convention avec la Communauté de communes de
Sainte Maure-de-Touraine sur la Trame Verte et Bleue**

Suite à la convention de partenariat de Juin 2013 entre les deux collectivités et du lancement de l'étude d'un Schéma de Cohérence Territoriale sur le Pays du Chinonais, la Communauté de communes de Ste Maure-de-Touraine et le Parc vont prochainement signer une convention de partenariat technique et financière qui vise à définir l'assistance à maîtrise d'ouvrage réalisée par le Parc pour une étude « Trame Verte et Bleue » du territoire de la Communauté de communes confiée à un prestataire extérieur.

Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine
49730 MONTSOREAU

1.7. Actes spéciaux et divers

Cette assistance à maîtrise d'ouvrage comprend 10 jours de travail de Chargé de missions à 500€/jour répartis comme suit : 6 jours pour le chargé de mission Paysage du parc et 4 jours pour le chargé de mission Géomatique.

Cette convention durera tout le long de l'étude dont l'objectif premier est une identification des continuités écologiques du territoire intercommunal selon la même méthodologie que celle réalisée par le Parc, afin de disposer, pour le SCoT, de données cohérentes.

Les membres du Bureau, à l'unanimité, autorisent le Président à signer cette convention de partenariat avec la Communauté de communes de Ste Maure-de-Touraine.



Pour extrait certifié conforme.

Le Président,

Benoit BARANGER

Certifié exécutoire par le Président
Compte- tenu de la transmission en
Sous- préfecture et de la publication
Le

1 8 MARS 2015

Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine
49730 MONTSOREAU

1.4. Autres types de contrats

DÉLIBÉRATION DU BUREAU DU SYNDICAT MIXTE DU PARC NATUREL RÉGIONAL LOIRE-ANJOU-TOURAINÉ

Séance du vendredi 20 février 2015

Le vendredi 20 février 2015, à 17 h 30, le Bureau du Syndicat mixte du Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine s'est réuni à la Maison du Parc, sur la convocation qui a été adressée le 12 février 2015 par le Président du Syndicat mixte du Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine.

Présents :

Monsieur Jacques AUPIC, Communauté de communes Chinon Vienne & Loire,
Monsieur Benoit BARANGER, Bourgueil,
Monsieur Gilbert BOISBOUVIER, Gennes,
Madame Valérie BOUCHAUD, l'Île-Bouchard,
Monsieur François BRUYANT, Villaines-les-Rochers,
Madame Christelle CARDET, Conseil Régional des Pays de la Loire,
Madame Charlotte DE BECDELIEVRE, Richelieu,
Monsieur Gilles DEGUET, Conseil Régional du Centre-Val de Loire,
Monsieur Jean-Michel MARCHAND, Conseil général de Maine-et-Loire,
Madame Elisabeth NOUVELLET, Blou,
Monsieur Jackie PASSET, Communauté de communes Vallée Loire-Authion,
Madame Christiane RIGAUX, Conseil Général d'Indre-et-Loire.



Absents ayant donné procuration :

Monsieur Jacky GELINEAU, Communauté de communes de la région de Doué-la-Fontaine, à Benoit BARANGER,
Monsieur Pierre JUNGES, Conseil Général d'Indre-et-Loire, à Christiane RIGAUX,
Madame Sophie SARAMITO, Conseil Régional des Pays de la Loire, à Christelle CARDET.

Excusés :

Monsieur Régis DANGREMONT, Conseil Régional des Pays de la Loire,
Madame Christine FAUQUET, Conseil Régional du Centre-Val de Loire,
Monsieur Alain LAURIOU, Conseil Général de Maine-et-Loire,
Madame Isabelle LE MANIO, ville d'Angers,
Madame Myriam LE SOUEF, ville de Tours,
Monsieur Mohamed MOULAY, Conseil régional du Centre-Val de Loire,
Madame Christine REGNIER, Conseil Régional des Pays de la Loire,
Monsieur Pierre-Alain ROIRON, Conseil Régional du Centre-Val de Loire,
Madame Martine SALMON, Conseil Régional du Centre-Val de Loire,
Monsieur Eric THOUZEAU, Conseil Régional des Pays de la Loire,
Madame Sophie TUBIANA, Communauté d'Agglomération Saumur Loire-Développement.

Secrétaire de séance : Madame Valérie BOUCHAUD

Nombre de membres composant le bureau : 26

Nombre de membres présents : 12 Nombre de pouvoirs : 3 Nombre de voix : 15

Renouvellement de la convention médecine du travail

Afin de palier la carence de médecins libéraux agréés sur le territoire, le Parc a signé en janvier 2013 une convention avec le Centre Hospitalier de Saumur permettant de bénéficier de visites médicales du travail.

Cette convention déjà renouvelée en 2014 pour une année doit faire l'objet d'un avenant annuel actualisant le cout des visites.

Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine
49730 MONTMOREAU

1.4. Autres types de contrats

Il est proposé de reconduire cette convention pour 2015, sachant que le coût de prestation annuel par agent est de 81 euros TTC, l'effectif du Parc étant au 31 décembre 2014 de 27 agents.
Pour les contractuels de remplacement, la visite supplémentaire est facturée 41 euros.
Ces dépenses sont identifiées dans le projet de budget primitif 2015 soumis au bureau puis au vote du comité syndical.

Les membres du Bureau, à l'unanimité, autorisent le renouvellement de cette convention.



Pour extrait certifié conforme.

Le Président,

Benoit BARANGER

Certifié exécutoire par le Président
Compte- tenu de la transmission en
Sous- préfecture et de la publication
Le

1 8 MARS 2015

Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine
49730 MONTSOREAU

3.2. Aliénations

DÉLIBÉRATION DU BUREAU DU SYNDICAT MIXTE DU PARC NATUREL RÉGIONAL LOIRE-ANJOU-TOURAIN

Séance du vendredi 20 février 2015

Le vendredi 20 février 2015, à 17 h 30, le Bureau du Syndicat mixte du Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine s'est réuni à la Maison du Parc, sur la convocation qui a été adressée le 12 février 2015 par le Président du Syndicat mixte du Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine.

Présents :

Monsieur Jacques AUPIC, Communauté de communes Chinon Vienne & Loire,
Monsieur Benoit BARANGER, Bourgueil,
Monsieur Gilbert BOISBOUVIER, Gennes,
Madame Valérie BOUCHAUD, l'Île-Bouchard,
Monsieur François BRUYANT, Villaines-les-Rochers,
Madame Christelle CARDET, Conseil Régional des Pays de la Loire,
Madame Charlotte DE BECDELIEVRE, Richelieu,
Monsieur Gilles DEGUET, Conseil Régional du Centre-Val de Loire,
Monsieur Jean-Michel MARCHAND, Conseil général de Maine-et-Loire,
Madame Elisabeth NOUVELLET, Blou,
Monsieur Jackie PASSET, Communauté de communes Vallée Loire-Authion,
Madame Christiane RIGAUX, Conseil Général d'Indre-et-Loire.



Absents ayant donné procuration :

Monsieur Jacky GELINEAU, Communauté de communes de la région de Doué-la-Fontaine, à Benoit BARANGER,
Monsieur Pierre JUNGES, Conseil Général d'Indre-et-Loire, à Christiane RIGAUX,
Madame Sophie SARAMITO, Conseil Régional des Pays de la Loire, à Christelle CARDET.

Excusés :

Monsieur Régis DANGREMONT, Conseil Régional des Pays de la Loire,
Madame Christine FAUQUET, Conseil Régional du Centre-Val de Loire,
Monsieur Alain LAURIOU, Conseil Général de Maine-et-Loire,
Madame Isabelle LE MANIO, ville d'Angers,
Madame Myriam LE SOUEF, ville de Tours,
Monsieur Mohamed MOULAY, Conseil régional du Centre-Val de Loire,
Madame Christine REGNIER, Conseil Régional des Pays de la Loire,
Monsieur Pierre-Alain ROIRON, Conseil Régional du Centre-Val de Loire,
Madame Martine SALMON, Conseil Régional du Centre-Val de Loire,
Monsieur Eric THOUZEAU, Conseil Régional des Pays de la Loire,
Madame Sophie TUBIANA, Communauté d'Agglomération Saumur Loire-Développement.

Secrétaire de séance : Madame Valérie BOUCHAUD

Nombre de membres composant le bureau : 26

Nombre de membres présents : 12 Nombre de pouvoirs : 3 Nombre de voix : 15

Vente d'une vitrine

En 2009, à l'ouverture de la Maison du Parc, une petite vitrine avait été acquise.

Elle était dédiée à l'exposition des dispositifs à économies d'énergie (ampoules, douchettes et aérateurs...) dans un emplacement réservé aux informations sur la construction Haute Qualité Environnementale.

Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine
49730 MONTSOREAU

3.2. Aliénations

Depuis nos réaménagements, nous avons réparti les espaces et avons fait l'acquisition de petites vitrines plus pratiques et mieux assorties avec le reste du mobilier.

De ce fait, la vitrine n'est plus nécessaire.

Les services demandent donc au Bureau de délibérer sur la sortie de cette vitrine de l'inventaire et proposée à un prix de vente de 100 € (vitrine achetée 523,49 € TTC en 2009).

La commune de Bourgueil serait intéressée par cette acquisition.

Cette vitrine pouvant être vendue à la commune de Bourgueil, Monsieur Benoit BARANGER ne prend pas part au vote.

Les membres du Bureau, à l'unanimité, autorisent la vente de cette vitrine pour un montant de 100 €.



Pour extrait certifié conforme.

Le Président,

Benoit BARANGER

Certifié exécutoire par le Président
Compte- tenu de la transmission en
Sous- préfecture et de la publication

Le **18 MARS 2015**

Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine
49730 MONTSOREAU

1.7. Actes spéciaux et divers

DÉLIBÉRATION DU BUREAU DU SYNDICAT MIXTE DU PARC NATUREL RÉGIONAL LOIRE-ANJOU-TOURAIN

Séance du vendredi 20 février 2015

Le vendredi 20 février 2015, à 17 h 30, le Bureau du Syndicat mixte du Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine s'est réuni à la Maison du Parc, sur la convocation qui a été adressée le 12 février 2015 par le Président du Syndicat mixte du Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine.

Présents :

Monsieur Jacques AUPIC, Communauté de communes Chinon Vienne & Loire,
Monsieur Benoît BARANGER, Bourgueil,
Monsieur Gilbert BOISBOUVIER, Gennes,
Madame Valérie BOUCHAUD, l'Île-Bouchard,
Monsieur François BRUYANT, Villaines-les-Rochers,
Madame Christelle CARDET, Conseil Régional des Pays de la Loire,
Madame Charlotte DE BECDELIEVRE, Richelieu,
Monsieur Gilles DEGUET, Conseil Régional du Centre-Val de Loire,
Monsieur Jean-Michel MARCHAND, Conseil général de Maine-et-Loire,
Madame Elisabeth NOUVELLET, Blou,
Monsieur Jackie PASSET, Communauté de communes Vallée Loire-Authion,
Madame Christiane RIGAUX, Conseil Général d'Indre-et-Loire.



Absents ayant donné procuration :

Monsieur Jacky GELINEAU, Communauté de communes de la région de Doué-la-Fontaine, à Benoît BARANGER,
Monsieur Pierre JUNGES, Conseil Général d'Indre-et-Loire, à Christiane RIGAUX,
Madame Sophie SARAMITO, Conseil Régional des Pays de la Loire, à Christelle CARDET.

Excusés :

Monsieur Régis DANGREMONT, Conseil Régional des Pays de la Loire,
Madame Christine FAUQUET, Conseil Régional du Centre-Val de Loire,
Monsieur Alain LAURIOU, Conseil Général de Maine-et-Loire,
Madame Isabelle LE MANIO, ville d'Angers,
Madame Myriam LE SOUEF, ville de Tours,
Monsieur Mohamed MOULAY, Conseil régional du Centre-Val de Loire,
Madame Christine REGNIER, Conseil Régional des Pays de la Loire,
Monsieur Pierre-Alain ROIRON, Conseil Régional du Centre-Val de Loire,
Madame Martine SALMON, Conseil Régional du Centre-Val de Loire,
Monsieur Eric THOUZEAU, Conseil Régional des Pays de la Loire,
Madame Sophie TUBIANA, Communauté d'Agglomération Saumur Loire-Développement.

Secrétaire de séance : Madame Valérie BOUCHAUD

Nombre de membres composant le bureau : 26

Nombre de membres présents : 12 Nombre de pouvoirs : 3 Nombre de voix : 15

Animations Maison du Parc : tarifs et convention avec l'Office de tourisme pour la vente des billets

Six animations organisées avec des prestataires (Fédération de Pêche 49 et Maison de Loire en Anjou) auront lieu entre avril et octobre à la Maison du Parc dans le cadre de l'année consacrée au thème de « l'Homme et la rivière ».

L'Office de Tourisme du Saumurois assurera la vente des billets et la promotion de ces animations.

Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine
49730 MONTMOREAU

1.7. Actes spéciaux et divers

Cela permettra de les commercialiser sur l'ensemble des antennes de l'Office de tourisme.

La convention régit le partenariat pour la vente de ces billets et est signée entre le PNR et l'Office de Tourisme du Saumurois.

En contrepartie de la gestion de cette billetterie spécifique, l'Office de tourisme du Saumurois conserve 10% sur le prix de vente.

Cette convention précise la nature, les dates et les tarifs des animations détaillées ci-dessous, lesquelles se réaliseront à la Maison du Parc.

DETAIL DU PROGRAMME		
21 et 29 avril	de 14h30 à 16h30	L'anguille et ses amis. 8- 12 ans. 4 € par enfant.
13 juillet et 3 août	de 10h à 12h	Découverte de la pêche – animation parent/enfant 6 € adulte et 4 € enfant à partir de 8 ans.
20 et 27 octobre	de 14h30 à 16h30	Contes et imaginaire : animations Kamishibai. A partir de 4 ans. 4 €, gratuit pour les accompagnants.

Les membres du Bureau, délibèrent favorablement et à l'unanimité pour arrêter les tarifs de ces ateliers et autoriser le Président à signer cette convention.



Pour extrait certifié conforme.

Le Président,

Benoit BARANGER

Certifié exécutoire par le Président
Compte- tenu de la transmission en
Sous- préfecture et de la publication

Le **1 8 MARS 2015**

Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine
49730 MONTSOREAU

1.4. Autres types de contrats

DÉLIBÉRATION DU BUREAU DU SYNDICAT MIXTE DU PARC NATUREL RÉGIONAL LOIRE-ANJOU-TOURAINÉ

Séance du vendredi 20 février 2015

Le vendredi 20 février 2015, à 17 h 30, le Bureau du Syndicat mixte du Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine s'est réuni à la Maison du Parc, sur la convocation qui a été adressée le 12 février 2015 par le Président du Syndicat mixte du Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine.

Présents :

Monsieur Jacques AUPIC, Communauté de communes Chinon Vienne & Loire,
Monsieur Benoit BARANGER, Bourgueil,
Monsieur Gilbert BOISBOUVIER, Gennes,
Madame Valérie BOUCHAUD, l'Île-Bouchard,
Monsieur François BRUYANT, Villaines-les-Rochers,
Madame Christelle CARDET, Conseil Régional des Pays de la Loire,
Madame Charlotte DE BECDELIEVRE, Richelieu,
Monsieur Gilles DEGUET, Conseil Régional du Centre-Val de Loire,
Monsieur Jean-Michel MARCHAND, Conseil général de Maine-et-Loire,
Madame Elisabeth NOUVELLET, Blou,
Monsieur Jackie PASSET, Communauté de communes Vallée Loire-Authion,
Madame Christiane RIGAUX, Conseil Général d'Indre-et-Loire.



Absents ayant donné procuration :

Monsieur Jacky GELINEAU, Communauté de communes de la région de Doué-la-Fontaine, à Benoit BARANGER,
Monsieur Pierre JUNGES, Conseil Général d'Indre-et-Loire, à Christiane RIGAUX,
Madame Sophie SARAMITO, Conseil Régional des Pays de la Loire, à Christelle CARDET.

Excusés :

Monsieur Régis DANGREMONT, Conseil Régional des Pays de la Loire,
Madame Christine FAUQUET, Conseil Régional du Centre-Val de Loire,
Monsieur Alain LAURIOU, Conseil Général de Maine-et-Loire,
Madame Isabelle LE MANIO, ville d'Angers,
Madame Myriam LE SOUEF, ville de Tours,
Monsieur Mohamed MOULAY, Conseil régional du Centre-Val de Loire,
Madame Christine REGNIER, Conseil Régional des Pays de la Loire,
Monsieur Pierre-Alain ROIRON, Conseil Régional du Centre-Val de Loire,
Madame Martine SALMON, Conseil Régional du Centre-Val de Loire,
Monsieur Eric THOUZEAU, Conseil Régional des Pays de la Loire,
Madame Sophie TUBIANA, Communauté d'Agglomération Saumur Loire-Développement.

Secrétaire de séance : Madame Valérie BOUCHAUD

Nombre de membres composant le bureau : **26**

Nombre de membres présents : **12** Nombre de pouvoirs : **3** Nombre de voix : **15**

Convention de partenariat CRT Centre / PNR LAT

Dans le cadre de la Stratégie Régionale de Tourisme Durable 2011-2015, le CRT Centre-Val de Loire a réalisé entre 2013 et 2014, avec l'aide du cabinet d'études MAHOC, un plan marketing pour la filière tourisme de nature.

L'étude a permis de confirmer 5 territoires prioritaires comme supports de développement du tourisme de nature : le Perche, le Val de Loire, la forêt d'Orléans, la Sologne, la Brenne.

Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine
49730 MONTSOREAU

1.4. Autres types de contrats

Pour chaque territoire, un positionnement différencié est proposé. Pour le Val de Loire, il s'agit de :

- 1 - « L'échappée buissonnière » : du château au jardin, du jardin à la nature ;
- 2 - Le fleuve Loire et les paysages ligériens comme espace d'apprentissage.

Cette étude a abouti sur un plan d'actions pour 3 ans (2014-2016). Il comporte :

- ✓ des actions spécifiques par territoire, en fonction des objectifs et clientèles ciblées ;
- ✓ des actions transversales, menées conjointement par le CRT Centre-Val de Loire et la Direction du Tourisme du Conseil Régional.

Le plan marketing « tourisme de nature » doit être partagé avec l'ensemble des acteurs et cohérent avec les stratégies marketing et outils existants. Il s'intègre pleinement dans un des 4 axes stratégiques de la Charte Européenne du Tourisme Durable du Parc, à savoir : développer le tourisme de nature, notamment en communiquant sur le capital nature du Parc.

La mise en œuvre du plan d'actions est conditionnée par l'adhésion et la participation des organismes partenaires.

Les membres du Bureau, délibèrent favorablement et à l'unanimité, pour autoriser le Président à signer la convention cadre de partenariat entre le CRT Centre et le Parc pour la mise en œuvre du plan d'actions de la filière tourisme de nature en Région Centre.



Pour extrait certifié conforme.

Le Président,

Benoît BARANGER

Certifié exécutoire par le Président
Compte- tenu de la transmission en
Sous- préfecture et de la publication
Le

1 8 MARS 2015